

# RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE:

## NOUVELLES RÈGLES, NOUVELLES PRATIQUES

**Jeudi 17 janvier 2019**  
9h00 - 11h30

**Mandarin Oriental Paris**  
251, rue Saint-Honoré  
75001 Paris

### ZOOM SUR

En mars 2018, la ministre du Travail Muriel Pénicaud appelait de ses vœux un big bang de la formation. C'est chose faite ! Après les ordonnances réformant le code du travail, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été publiée au Journal Officiel le 6 septembre dernier. Le deuxième volet de la réforme sociale promise par le Président Emmanuel Macron modifie en profondeur plusieurs pans du droit du travail dont la formation professionnelle. De nombreuses mesures sont applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et impactent fortement les entreprises, directions RH et responsables formation.

Entre le Compte personnel de formation (CPF) crédité en euros et non plus en heures, les nouvelles règles de financement ou encore la naissance de nouvelles entités, à quoi les entreprises doivent-elles concrètement s'attendre ?

Afin de décrypter le contenu et les impacts de cette réforme qui ambitionne de redessiner le visage de la formation sur l'ensemble du territoire, Forum Legal & RH et Parlons RH ont réuni des spécialistes du sujet qui vous aideront à préparer ce changement majeur.

[www.parlonsRH.com](http://www.parlonsRH.com)  
[www.forum-legal-rh.fr](http://www.forum-legal-rh.fr)

### LORS DE CETTE CONFÉRENCE, VOUS POURREZ :

- ✓ Décrypter le volet formation de la loi «Avenir professionnel» et ses décrets d'application
- ✓ Mesurer les impacts de la réforme sur vos pratiques
- ✓ Identifier les actions prioritaires à mettre en place
- ✓ Bénéficier de regards croisés et de conseils pratiques d'experts de la formation

### INTERVENANTS

**Claude MONNIER**  
DRH, Sony Music France

**Cyril PARLANT**  
Avocat, directeur associé,  
spécialiste de la formation, Fidal

**Philippe DE VAUGIRAUD**  
Responsable Département RH,  
AG2R La Mondiale

La matinée sera animée par :

**Aurélia DEJEAN DE LA BATIE**  
Docteur en droit, Barthélémy Avocats

## CETTE CONFÉRENCE S'ADRESSE AUX :

- ✓ Directeurs et responsables RH
- ✓ Directeurs et responsables formation
- ✓ Responsables du développement RH
- ✓ Dirigeants
- ✓ Toute personne dont l'activité est concernée par la réforme

# PROGRAMME

8H30

9H00

**Accueil - petit déjeuner - networking**

**Début de la conférence**

## ➔ LE NOUVEAU PAYSAGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Quelles sont les nouvelles obligations sociales et les nouvelles sanctions ?
- Quelles sont les évolutions du compte personnel de formation (CPF) ?
- Comment va s'opérer la transformation du plan de formation en plan de développement des compétences ?
- Quelle est la nouvelle définition de l'action de formation ?
- Qu'en est-il de la mise en place d'un mécanisme de certification des organismes de formation ?
- Quelle réécriture du système de gouvernance et de gestion de la formation (France compétences, OPCO) ? Quelles missions et quels accompagnements sont attendus ?
- Quelles sont les nouvelles règles de financement ? À quoi correspond la cotisation unique à la formation professionnelle et à l'alternance ? Quelles sont les modalités de collecte des fonds de la formation via l'Urssaf ?
- Qu'en est-il de l'apprentissage ?

## ➔ LES IMPACTS SUR LES PRATIQUES EXISTANTES

- Quels sont les impacts de la réforme sur la politique de formation de l'entreprise ? Allons-nous vers plus de simplification et de liberté ?
- Quels sont les nouveaux défis pour les RH et les services formation ?
- Quelles nouvelles pratiques de formation ?
- Quelles relations avec les IRP, les opérateurs de compétences ?
- Quelles sont les opportunités à saisir ? Quels sont les risques ?

## ➔ QUESTIONS/RÉPONSES AVEC LES INTERVENANTS

11H30

**Fin de la conférence**

**Oui**, je m'inscris à Temps RH, Décryptage,  
Analyse & Partage :

## RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

NOUVELLES RÈGLES, NOUVELLES PRATIQUES

➔ **Jeudi 17 janvier 2019**

**Mandarin Oriental Paris**

251, rue Saint-Honoré  
75001 Paris

**Tarif : 400 € HT soit 480 € TTC** (Le tarif comprend le petit déjeuner et la documentation)

### BULLETIN À RENVOYER

**Par courrier :**

Forum Legal & RH - 57, rue de Paris  
78100 Saint-Germain-en-Laye

**Par E-mail :**

[contact@forumlrh.fr](mailto:contact@forumlrh.fr) Tél : 09 53 63 68 90

Enregistrée sous le numéro 11788333178.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

**RÈGLEMENT PAR**  **chèque** à l'ordre de FORUM LEGAL & RH

**virement bancaire**

CIC ST GERMAIN EN LAYE - IBAN : FR76 30066 10864 00020416101 84 BIC : CMCIFRPP

**PARTICIPANT :**  Mme  M.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél : .....  
E-Mail : .....

**INSCRIPTION GÉRÉE PAR :**  Mme  M.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....  
Tél : .....  
E-Mail : .....

**ÉTABLISSEMENT À FACTURER (À COMPLÉTER SI DIFFÉRENT) :**

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Tél : .....

Ce bon de commande complété vaut inscription définitive.

La signature du présent bulletin d'inscription emporte adhésion des CGV dont le client reconnaît avoir pris connaissance sur notre site [www.forum-legal-rh.fr](http://www.forum-legal-rh.fr). Toute annulation doit nous être communiquée par écrit au plus tard 10 jours calendaires avant la date de la conférence, à défaut de quoi, elle sera intégralement facturée.

**CACHET ET SIGNATURE OBLIGATOIRES**